



**Droit et
changement social**
UMR 6297 - CNRS
Nantes Université

Séminaire

2024-2025

UFR Droit



Renseignements :
<https://dcs.univ-nantes.fr/>

Jeudi 6 mars 2025

(UFR Droit - Salle du Conseil – 358 + Zoom)

14h – 16h

Benjamin Lehaire,

Professeur agrégé en droit à l'université TELUQ
Université du Québec – École des sciences de
l'administration

***Comment l'innovation disruptive la loi ?
Politique juridique de la vitesse et
néolibéralisme au XXI^e siècle***

Cette conférence vise à explorer le lien entre le droit et l'innovation. Elle s'interroge sur la manière dont l'innovation perturbe la loi.

Le terme « disruption », popularisé avec l'ubérisation, fait référence à la rapidité des changements économiques. En analysant la relation entre la loi et les innovations disruptives, nous mettrons en lumière que la régulation et les appels à la régulation, notamment dans le domaine récent de l'intelligence artificielle, sont des tentatives de concilier la norme juridique avec la vitesse des évolutions technologiques.

La question fondamentale est de savoir comment mettre en œuvre une politique juridique de la vitesse. L'objectif politique recherché est l'adaptation continue des êtres humains et des institutions sociales, lesquelles incarnent la permanence, aux changements de plus en plus rapides et violents dans le domaine économique. Un tel objectif politique a été envisagé par les premiers néolibéraux des années 1930.

La régulation est-elle devenue le maître-mot d'un certain néolibéralisme juridique ? Et comment définir ce néolibéralisme juridique ? Ce sont ces questions auxquelles la conférence tentera de répondre.

Benjamin Lehaire

Discussion :

Ludovica Robustelli, Postdoctorante Projet IPoP
Luc Bodiguel, Directeur de recherche CNRS